2018 - 2019

ÉTUDES SUPÉRIEURES À L'ÉTRANGER

À PARTIR DE 17 ANS

GAP YEAR / BACHELOR / MASTER...

- GRANDE-BRETAGNE
- AUSTRALIE

Apprenez et découvrez le monde !

- ÉTATS-UNIS
- CANADA

WEP SINCE 1988

WEP : LE PARTENAIRE IDÉAL POUR VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES À L'ÉTRANGER

Depuis sa création en 1988, WEP s'engage dans le domaine des projets interculturels, académiques et linguistiques afin de permettre aux jeunes de changer leur vision du monde en voyageant différemment. Programmes scolaires, Projets de volontariat, Stages en entreprise, Au Pair, Séjours linguistiques, Études supérieures... ce sont chaque année plus de 9.000 jeunes qui nous font confiance pour l'organisation de leur projet à l'étranger.

Innovation : Depuis ses débuts, WEP a toujours privilégié une approche différente et innovante pour proposer des projets qui vous permettent d'apprendre autrement et de vous démarquer dans un monde toujours plus exigeant.

Professionnalisme : Nos équipes de passionnés sont présentes à vos côtés du début à la fin. Nous sommes là pour vous écouter, vous conseiller au mieux selon vos attentes et vos exigences et vous accompagner tout au long de votre projet. Nous veillons toujours à offrir un suivi personnalisé, afin que chacun puisse tirer le meilleur de son expérience à l'étranger !

Expérience, réputation et certifications : WEP, c'est une expérience de près de 30 ans, une excellente réputation (la majorité de nos participants viennent à nous grâce au bouche à oreille), mais aussi une qualité de services et procédures reconnue par une certification ISO 9001. Nous sommes également membre fondateur de ALTO, WYSE, IAPA et Work Abroad, des associations visant à promouvoir la mobilité des jeunes et la qualité des opérateurs à un niveau international.

Passion : Chez WEP, nous sommes tous des passionnés qui connaissons la valeur des expériences à l'étranger pour les avoir nous-mêmes vécues. Nous savons à quel point ces expériences sont un challenge. Un challenge d'un enrichissement inestimable ! Au delà de l'aspect linguistique, vous rentrez grandi, plus mature et avec un nouveau regard sur le monde qui vous entoure.

CANADA p.8-11

- University Placement Service
- Camosun College
- Formation professionnelle + job

GRANDE-BRETAGNE p.14-19

- Assistance administrative UCAS
- De Montfort University
- Coventry University
- University of Essex
- University of Winchester
- University of Sheffield
- Buckinghamshire New University
- Birmingham City University
- Middlesex University

ÉTATS-UNIS p.4-7

- Diablo Valley College
- Santa Barbara City College
- CSU San Bernardino

AUSTRALIE p.12-13

- Academia 21
- Academy of Information Technology

- **Votre aventure en pratique** p.20
- **Conditions financières** p.21
- **Conditions générales** p.22
- **Code du tourisme** p.23

2 FORMULES POUR COLLER PARFAITEMENT À VOS BESOINS

Vous souhaitez profiter d'une formation de qualité tout en améliorant votre anglais et en découvrant la vie étudiante et la culture d'un autre pays ?

Alors nos programmes d'études supérieures sont faits pour vous.

UNIVERSITY EXPERIENCE

Vous recherchez une aventure académique complète et enrichissante qui vous permet à la fois de tester un domaine d'études qui vous passionne, de perfectionner votre anglais, de développer vos *soft skills* (savoirs comportementaux) et de vous ouvrir au monde sans devoir vous engager de suite pour un cycle complet ?

Alors notre formule **UNIVERSITY EXPERIENCE** est la plus adaptée pour vous.

WEP s'occupe de tout ! Nous organisons votre inscription dans une université ou un *community college* (aide à la préparation du dossier, paiement des frais d'inscription…), les cours d'anglais supplémentaires si vous en avez besoin, votre logement, votre préparation au départ, votre assurance et même votre transport aller/retour si vous le souhaitez. Nous fournissons également les documents nécessaires à la demande de visa étudiant. Une fois sur place, vous bénéficiez de notre assistance pendant toute la durée de votre séjour.

UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE

Votre décision est prise, vous allez poursuivre un cycle complet d'études à l'étranger. Que vous ayez déjà fait votre choix d'orientation ou non, **WEP est là pour vous aider dans toutes vos démarches**. Une inscription dans une université ou un *college* à l'étranger peut parfois relever du parcours du combattant ! Dans beaucoup de pays, l'acceptation de votre candidature dépend de plusieurs facteurs : résultats scolaires, niveau de langue, expérience personnelle et surtout un dossier d'inscription complet et une lettre de motivation correctement rédigée.

C'est là que nous intervenons. Nous vous aidons à préparer votre dossier, nous nous assurons que vous présentez votre candidature sous le meilleur jour avant de la soumettre pour vous auprès d'une ou plusieurs universités / *colleges*. Notre expérience et nos certifications vous facilitent la vie. Nous sommes notamment officiellement accrédités par UCAS, le système qui centralise toutes les candidatures auprès des universités anglaises.

Afin de vous assurer un service de qualité et une véritable expertise, nous avons choisi de nous spécialiser dans 4 destinations anglophones : la **Grande-Bretagne**, les **États-Unis**, le **Canada** et l'**Australie**.

Chaque institution est identifiée par un symbole :

Pour cette institution, nous vous conseillons notre formule **UNIVERSITY EXPERIENCE**

Pour cette institution, nous vous conseillons notre formule **UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE**

Quelles que soient vos attentes, nous pouvons élaborer ensemble le programme qui vous correspond : faites confiance à l'expertise de WEP !

Intéressé ?

Contactez-nous pour prendre un rendez-vous avec l'un de nos conseillers spécialisé. Nous vous aiderons à :

1. **Définir vos objectifs**
2. **Évaluer vos possibilités**
3. **Choisir la destination idéale**
4. **Finaliser et réaliser votre projet**

ÉTUDES SUPÉRIEURES AUX

ÉTATS-UNIS

LA DESTINATION FAVORITE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Avec plus de 4.500 établissements d'enseignement supérieur (universités et *colleges*), les États-Unis sont sans conteste la 1re destination mondiale pour les études supérieures. Le pays compte également quelques-une des institutions les plus prestigieuses comme Harvard, MIT, Berkeley ou encore Princeton. L'une des principales particularités du système académique américain est que les étudiants ne sont pas obligés de choisir leur spécialisation dès le début. Pendant les 2 premières années, vous pouvez suivre des cours dans des domaines différents avant de décider quel sera votre *major field* pour le reste de vos études. Un temps de réflexion bien utile pour choisir en toute connaissance de cause votre future orientation professionnelle ! Aux États-Unis, chaque diplôme nécessite l'obtention d'un certain nombre de crédits pour être validé : 60 crédits pour un *Associate degree*, 120 crédits pour un *Bachelor* et 30 à 60 pour un *Master*. En moyenne, un étudiant valide 30 crédits par an et un cours a une valeur de 3 crédits.

Pourquoi choisir les États-unis ?

- Le petit nombre d'étudiants par classe (rarement plus de 20 étudiants) : pour un encadrement optimal et de véritables interactions avec les professeurs.
- Le très large choix de matières et options disponibles : un système de choix de cours à la carte qui vous permet de vous essayer à des matières variées.
- La vie étudiante unique des campus américains, avec ses nombreux clubs et organisations étudiantes qui pourront booster vos opportunités professionnelles.

QU'EST-CE QU'UN *COMMUNITY COLLEGE* ?

Les *community colleges* sont des institutions supérieures très populaires aux États-Unis : la moitié des étudiants américains les fréquentent pendant leurs 2 premières années d'études. Avec des frais d'inscription en moyenne 50% moins chers que ceux des universités et des conditions d'accès plus souples, ils permettent aux étudiants d'augmenter considérablement leurs chances d'intégrer une université renommée directement en 3e année.

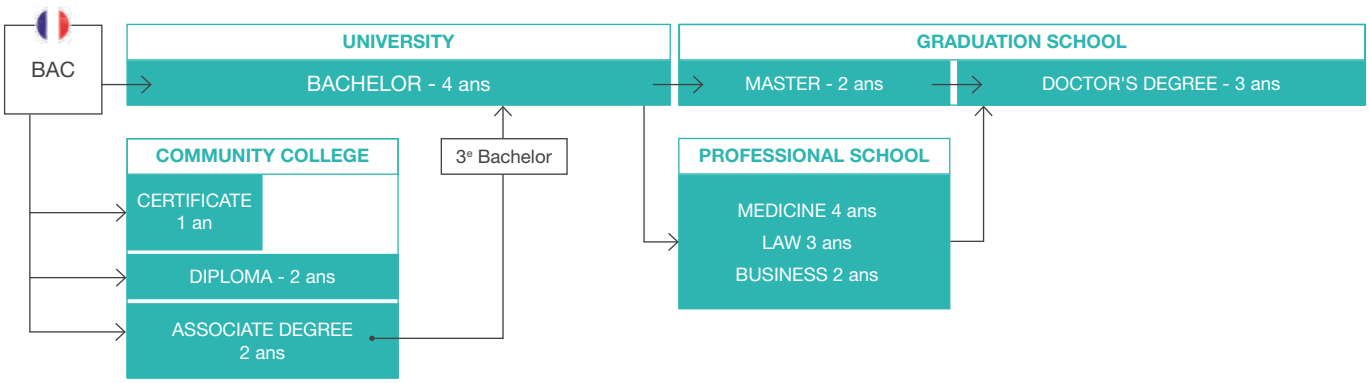

UNE QUESTION ? 04 72 40 40 04
01 48 06 26 26 - INFO@WEP.FR
ENVIE DE NOUS RENCONTRER ?
VOIR "SÉANCES INFO" SUR WWW.WEP.FR

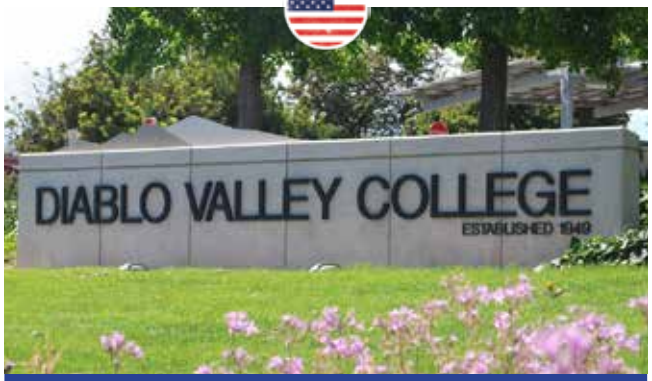

Pleasant Hill

DIABLO VALLEY COLLEGE

DURÉE	À partir d'un semestre scolaire
DÉPART	Janvier, mars, avril, juin, août ou octobre

Avec pas moins de 20.000 étudiants et plusieurs centaines de programmes préparatoires, le Diablo Valley College vous garantit des études passionnantes ! Vous profitez en plus d'une situation idéale, à Pleasant Hill, à environ 30 minutes de San Francisco.

Le programme

Vous prenez part à une expérience éducative passionnante ! À Pleasant Hill, au cœur de la baie de San Francisco, vous suivez les cours du Diablo Valley College et expérimentez la vie étudiante d'un campus US. Le choix du programme dépend de votre niveau d'anglais. Si vous avez un niveau avancé, vous commencez directement votre programme. Si votre niveau n'est pas suffisant, vous suivez d'abord des cours d'anglais (24 cours par semaine) avant d'intégrer les cours académiques, une fois le niveau nécessaire atteint (validé par un test sur place). Vous partez pour la durée de votre choix : un semestre, une année scolaire, et pourquoi pas toutes vos études ?

Les cours académiques

Vous suivez un programme de cours considéré comme un temps plein pour les étudiants américains : 15 *credit units* par semaine. Chaque matière peut comporter de 2 à 5 *credit units*. Dès lors, selon votre choix, vous pouvez avoir 4 à 5 matières différentes parmi des centaines de cours proposés : business, architecture, océanographie, théâtre, photographie, nutrition, sciences politiques....

Voici une liste non exhaustive de cours proposés par le Diablo Valley College : Anthropologie, architecture, art, art digital, arts culinaires, astronomie, business, chimie, physique, biologie, informatique, construction, dentisterie, théâtre, économie, électricité, ingénierie, film, géologie, horticulture, journalisme, kinésiologie, musique, nutrition, philosophie, photographie, océanographie, éducation physique, plomberie, psychologie, sciences politiques, sciences sociales, sociologie, géographie, langues étrangères, etc.

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

Le logement

Vous pouvez choisir entre un logement chez l'habitant (chambre individuelle, demi-pension) ou en résidence située à 2 minutes à pied du *college* (chambre individuelle ou double, sans repas). Vous avez également la possibilité de trouver votre logement par vous-même.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve (ou avoir 18 ans min.)
- prouver via un test de langue un **niveau d'anglais avancé** (TOEFL iBT de minimum 61 ou IELTS de minimum 5.5) pour le programme sans cours d'anglais OU un **niveau intermédiaire inférieur** pour le programme avec cours d'anglais
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **4 mois** avant la date de départ souhaitée.

Les tarifs

Voir p.21.

Les points forts

- Le Diablo Valley College est depuis plusieurs années la meilleure passerelle pour les étudiants internationaux qui souhaitent intégrer la prestigieuse université de UC Berkeley (plus d'une centaine d'étudiants chaque année). Beaucoup d'autres possibilités de transferts sont également disponibles : UCLA, UC San Diego, UC Davis, UC Irvine, University of San Francisco...
- Possibilité de travail rémunéré sur le campus après la 1re année.
- Plus de 800 cours différents sont proposés. Vous avez l'embarras du choix !
- Un climat idyllique avec plus de 300 jours de soleil par an.
- Excellent suivi des étudiants internationaux.

Nos étudiants au Diablo Valley College racontent leur expérience !

Santa Barbara

SANTA BARBARA CITY COLLEGE

DURÉE	Un semestre ou une année scolaire
DÉPART	Janvier ou août

Au Santa Barbara City College, vous suivez des cours académiques de grande qualité et profitez d'une situation de rêve et d'un accès direct à l'océan. Quelle meilleure destination pour vivre votre *American dream* que la mythique Santa Barbara !

Le programme

Intégrez le Santa Barbara City College pendant 1 semestre ou une année scolaire et vivez une expérience éducative passionnante ! Afin de pouvoir suivre les cours sans difficulté, vous devez avoir au minimum un niveau avancé en anglais.

Le *college*

Situé à seulement 200 m d'une plage sublime et à 2 km du centre ville, le Santa Barbara City College vous offre un environnement d'études idéal au sein d'un parc verdoyant de 30 hectares. Pendant toute la durée de votre programme, vous profitez des multiples infrastructures à votre disposition : terrains de sports, cafétéria, théâtre, bibliothèques...
Sans oublier un accès direct à la plage !

Les cours académiques

Vous avez l'embarras du choix parmi des centaines de cours ! Votre programme inclut 12 *credit units* (environ 4 cours).

Voici une liste non exhaustive de cours proposés par le Santa Barbara City College :
Photographie, *web design*, histoire, art, mathématiques, anthropologie, business, informatique, menuiserie, sciences, cinéma, journalisme, montage, finance, *graphic design*, musique, philosophie, danse/sport, développement personnel, sciences politiques, psychologie, théâtre, pâtisserie, mécanique, plongée, sciences marines, multimédia...

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

Le logement

Nous vous proposons un logement chez l'habitant en chambre individuelle et demi-pension ou en maison d'étudiants en chambre double, sans repas. Vous avez également la possibilité de trouver votre logement par vous-même.

Les conditions de participation

- avoir **18 ans** minimum lors du premier jour de cours
- avoir **terminé ses études secondaires** et obtenu son bac (avec une moyenne minimum de 13/20) et en fournir la preuve
- avoir un **niveau d'anglais avancé**
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **4 mois** avant la date de départ souhaitée.

Les tarifs

Voir p.21.

Les points forts

- La découverte de la *Californian way of life* et de tous les incontournables de cet État mythique : Los Angeles, Universal Studios, Santa Monica, San Francisco...
- L'excellente réputation du Santa Barbara City College, reconnu comme l'un des meilleurs des États-Unis par le prestigieux Aspen Institute.
- La possibilité de suivre des cours d'anglais auprès de notre école partenaire si vous n'avez pas le niveau nécessaire pour intégrer directement le *College*.
- Un partenariat avec la prestigieuse université de UC Santa Barbara qui offre aux étudiants des possibilités de transfert direct (sous certaines conditions).
- La possibilité pour les étudiants internationaux de prendre part à une semaine d'introduction à leur arrivée : la "wave week". Au programme: visite du campus, BBQ, beach volley…

San Bernardino

CALIFORNIA STATE UNIVERSITY SAN BERNARDINO

DURÉE	À partir d'un trimestre scolaire
DÉPART	Janvier, avril, juin ou septembre

La California State University San Bernardino, ce sont plus de 20.000 étudiants, plus de 2.000 cours disponibles en *Bachelor* ou en *Master* et un campus de près de 200 hectares au pied des montagnes de San Bernardino. C'est aussi l'une des universités les plus réputées de l'ouest des États-Unis.

Le programme

Intégrez la California State University San Bernardino et vivez une vraie immersion linguistique, culturelle et éducative sur un authentique campus américain ! Afin de pouvoir suivre les cours sans difficulté, vous devez avoir au minimum un niveau avancé en anglais. Pour rejoindre l'université, vous avez le choix entre plusieurs options. Vous pouvez opter pour un programme court de 10, 20 ou 30 semaines auquel vous pouvez postuler à la fin de vos études secondaires ou pendant votre licence, le "University Experience", ou bien décider d'effectuer toutes vos études (*Bachelor* ou *Master*) à CSUSB.

En obtenant l'accord de votre université avant le départ, vous pourrez valider à votre retour les cours suivis aux États-Unis !

Les cours académiques

À la CSU San Bernardino, l'année scolaire est découpée en 4 *quarters*, un pour chaque saison (le *summer quarter* est optionnel). Chacun se compose de 10 semaines de cours et d'une semaine d'examens finaux. Chaque cours vaut en moyenne 4 crédits. Votre programme WEP vous permet de suivre 12 crédits par *quarter*. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité d'ajouter des crédits supplémentaires une fois sur place.

Voici une liste non exhaustive des *Degrees* proposés par CSUSB : *Cyber security, Information Management, Sports and Entertainment Marketing, Bioinformatics, Health Sciences, Computer Engineering, Mathematics, Physics, Anthropology, Criminal Justice, Political Science, Psychology, History, Geography, Economics, American Studies, Environmental Studies, Chemistry, Biology, Liberal Studies, Intercultural communication, Music Technology, Urban Planning, Theatre Arts...*

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

Le logement

Vous pouvez choisir entre un logement chez l'habitant (chambre individuelle, demi-pension), en résidence sur le campus (chambre partagée, sans repas) ou en appartement en périphérie du campus (chambre individuelle ou double, sans repas). Vous avez également la possibilité de trouver votre logement par vous-même.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** et obtenu son bac (avec une moyenne minimum de 14/20) et en fournir la preuve (attention : c'est votre établissement scolaire qui doit envoyer votre relevé de notes à la CSUSB).
- prouver via un test de langue un **niveau d'anglais avancé** (TOEFL iBT de minimum 61 ou IELTS de minimum 5.5)
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **4 mois** avant la date de départ souhaitée.

Les tarifs

Voir p.21.

Les points forts

- Une situation idéale, au pied des montagnes de San Bernardino et à une heure de voiture du centre de Los Angeles. Vous profitez de toutes les activités en plein air offertes par cette région magnifique (lacs et plages de rêve, ski, snowboard, patinage…) et découvrez la Cité des Anges et tous les incontournables de la Californie : Disneyland, Universal Studio, Hollywood, Beverly Hills…
- CSUSB figure pour la 11e année consécutive parmi les meilleures universités de l'ouest des États-Unis (Princeton Review).
- Un cadre agréable et sûr : CSUSB est la 2e université publique la plus sûre de Californie.
- La douceur du climat californien ! Avec des hivers doux (10 à 20°C), des étés chauds (26 à 40°C) et du soleil tout au long de l'année !
- La possibilité de reconnaître et d'intégrer les crédits validés aux USA dans votre cursus français (avec accord préalable de votre université).
- La vie sociale très dynamique, rythmée par de nombreux évènements, activités de groupes et manifestations sportives. Sans oublier toutes les infrastructures modernes du campus : immense bibliothèque, piscines, centre médical, cafétérias…

ÉTUDES SUPÉRIEURES AUX CANADA

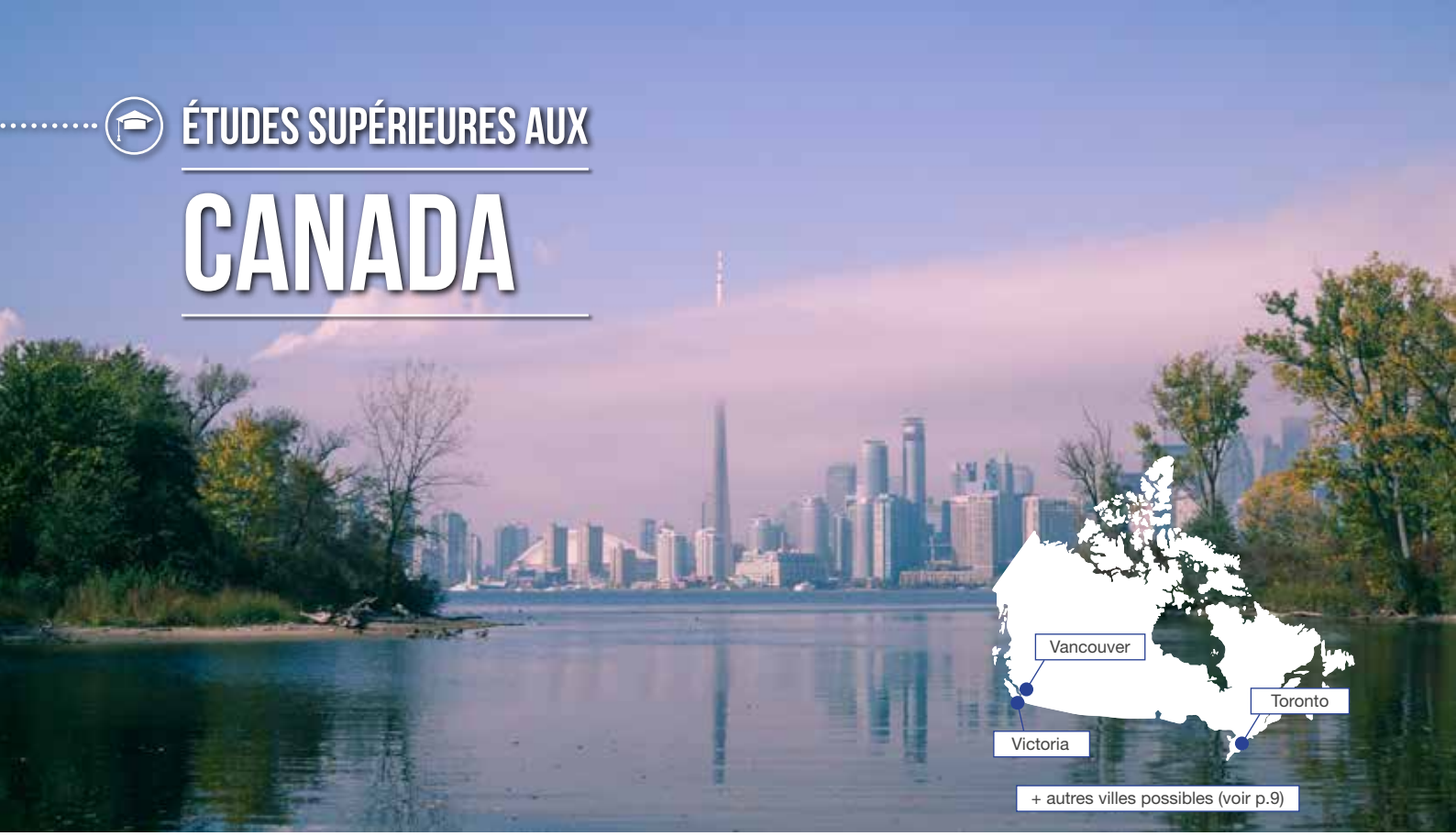

UN EXCELLENT SYSTÈME UNIVERSITAIRE ET DES VILLES PARMI LES PLUS AGRÉABLES À VIVRE AU MONDE

Reconnu pour l'excellence de ses enseignements, le Canada est un pays à la qualité de vie souvent enviée, une terre grandiose de nature et de grands espaces où il fait bon vivre. Pas étonnant avec autant d'atouts qu'il attire toujours plus les étudiants internationaux !

Le système académique canadien, bien que pouvant varier entre les différentes provinces, est très proche de celui de son voisin américain. Parmi les établissements supérieurs, on retrouve des universités et des *colleges*, comme aux États-Unis. Ces derniers combinent une approche plus pratique des apprentissages avec des classes à effectif réduit, pour une formation efficace qui permet d'obtenir un diplôme de type court ou d'intégrer l'université directement en 3e année.

Pourquoi choisir le Canada ?

- Avec le taux avantageux du Dollar canadien par rapport à l'Euro et des frais de scolarité inférieurs à ceux des 3 autres destinations anglophones, le Canada est la destination la moins chère pour faire vos études.
- Le très large choix de matières et options disponibles : un système de choix de cours à la carte qui vous permet de vous essayer à des matières variées.
- Des facilités pour immigrer au Canada après avoir fait vos études sur place.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon une récente étude du Globe and Mail Toronto, le Canada est classé numéro 1 mondial pour sa "qualité de vie", ce qui englobe l'éducation, la santé publique, la sécurité, la place accordée à la famille et la stabilité économique et politique.
- La possibilité pour les étudiants de travailler à mi-temps (20h/semaine) pendant la période scolaire : la solution idéale pour financer vos études !

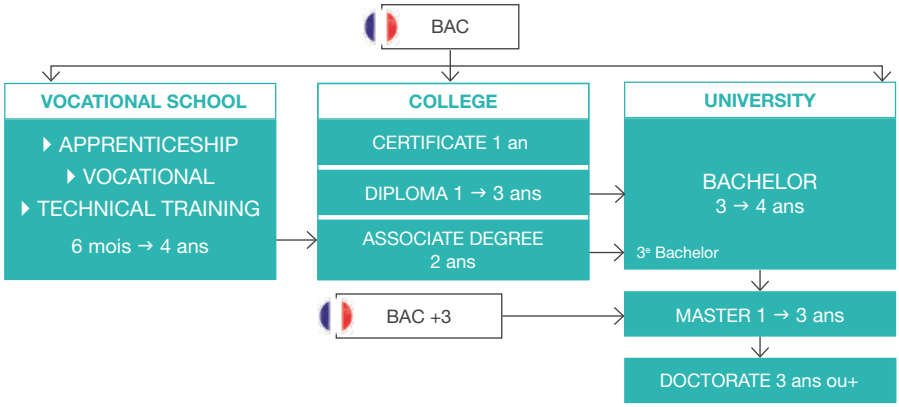

UNE QUESTION ? 04 72 40 40 04
01 48 06 26 26 - INFO@WEP.FR
ENVIE DE NOUS RENCONTRER ?
VOIR "SÉANCES INFO" SUR WWW.WEP.FR

UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE

UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Le Canada offre une grande diversité d'options et d'opportunités pour vos études supérieures. Les institutions sont très variées, de par leurs dimensions et les programmes qu'elles proposent. Avec près de 300 établissements supérieurs, les possibilités sont tellement nombreuses qu'il n'est pas toujours simple de faire le bon choix.

Avec son programme University Placement Service, WEP vous aide à y voir plus clair !

On trouve au Canada des ***colleges*** et des **universités** :

> Les ***colleges*** offrent des cursus majoritairement orientés vers la pratique. Les programmes diplômants comme le *Certificate* et le *Diploma* permettent d'entrer rapidement dans la vie active, alors que l'*Associate Degree* est une passerelle très appréciée des étudiants canadiens et internationaux pour intégrer l'université directement en 3e année.

> Les **universités** proposent des enseignements plus théoriques et permettent de préparer des diplômes indispensables pour l'accès à certaines professions (secteur médical, juridique, *business*…). Étant moins orientées "pratique" que les *colleges*, elles élargissent l'horizon des étudiants tout en développant leur esprit critique et leur culture générale.

Vous souhaitez postuler pour des études au Canada ?

Nous sommes présents à vos côtés pour vous aider tout au long du processus.

1/ Définition de votre projet
Nous analysons avec vous vos envies et vos besoins, tout en considérant votre profil académique et votre niveau linguistique (test de langue gratuit) afin de déterminer quelles sont vos meilleures opportunités ! Ensemble, nous considérons de nombreux éléments pour trouver la formation qui vous ressemble : environnement d'études, budget (et la possibilité de trouver un job étudiant sur place), niveau de l'université / du *college*, situation géographique, attentes académiques et professionnelles…

2/ Constitution du ou des dossier(s).
Nous vous assistons dans cette étape cruciale et nous assurons ensemble de la conformité des différents documents à fournir.

3/ Transfert de votre/vos dossier(s) complet(s) à l'/aux établissement(s) supérieur(s) par votre conseiller WEP.

4/ Démarches complémentaires
Recherche de logement, réservation de transports et transferts… Nous pouvons également vous aider pour toutes ces démarches complémentaires qui se feront suite à la confirmation de votre inscription.

5/ Assistance WEP
Une fois sur place et pendant toute la durée de votre programme, votre conseiller sera toujours disponible en cas de question ou de problème.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **avancé** en anglais
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **4 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Voir p.21.

Votre niveau d'anglais est trop juste ? Aucun problème ! Vous avez la possibilité de suivre des cours d'anglais intensifs au Canada avant de commencer les cours académiques dans l'établissement choisi une fois le niveau nécessaire atteint (validé par un test sur place).

Quelle formule choisir ?

Nous vous proposons 4 formules différentes :

Les formules PARTENAIRES (*College / University*)

sont prévues pour les étudiants qui souhaitent postuler exclusivement dans des établissements partenaires WEP (voir la liste complète des *colleges* et universités sur wep.fr).

Le + : Nous connaissons sur le bout des doigts les offres de formation de ces institutions et leurs points forts : l'assurance d'une véritable expertise !

Les formules STANDARD (*College / University*)

vous permettent de profiter de l'assistance de WEP afin d'évaluer vos possibilités et de réaliser votre / vos dossier(s), optimisant ainsi vos chances d'être accepté dans le ou les établissement(s) de vos rêves !

Le + : Vous pouvez choisir n'importe quelle(s) formation(s) et n'importe quel(s) établissement(s) ! Nous vous aiderons à faire le bon choix sur base de votre profil et de vos attentes.

Victoria

CAMOSUN COLLEGE

DURÉE	À partir d'un semestre scolaire
DÉPART	Janvier, mai ou septembre

Le programme

Vous partez vivre une expérience unique à Victoria, la capitale de la Colombie-Britannique, située à la pointe sud de l'île de Vancouver et à 90 minutes en bateau de la ville du même nom. Pendant un semestre, une année scolaire ou même pour toute la durée de votre cursus, vous fréquentez le Camosun College, établissement d'enseignement supérieur reconnu fondé en 1971. Le Camosun College est l'option idéale pour combiner des enseignements variés et passionnants à la qualité de vie d'une ville à taille humaine. Sans oublier les multiples possibilités d'activités qui vous attendent dans la région : vous comprendrez vite pourquoi Vancouver Island est l'une des régions les plus touristiques du pays !

Le logement

Nous vous proposons un logement chez l'habitant en chambre individuelle et pension complète (environ $825 CAD par mois). Vous avez également la possibilité de trouver votre logement par vous-même.

Le *college* et les cours académiques

Le Camosun College, c'est 300 cours différents et 12.500 étudiants, dont plus de 1.000 internationaux, le tout réparti sur 2 campus. Notre programme est idéal pour étudier pendant un semestre (4 mois) ou une année scolaire (8 mois) dans un institut supérieur canadien. Il vous permet de suivre jusqu'à 5 cours par semestre et de découvrir de l'intérieur la vie étudiante canadienne dans un environnement multiculturel et stimulant !

Si vous souhaitez effectuer toute votre scolarité supérieure au Canada, vous trouverez forcément la formation qui vous convient parmi les 160 diplômes proposés par le Camosun College : *Certificates, Diplomas* et *Bachelor degrees*.

Exemples de cours "à la carte" proposés par le Camosun College :
Accounting, Anthropology, Art & Art History, Archaeology, Asia-Pacific Studies, Astronomy, Biology, Business, Chemistry, Chinese, Communication Studies, Computer Science, Creative Writing, Criminal Justice, Digital Media, Economics, English, Environmental Technology, Finance, Gender, Sexuality & Women's Studies, Geography, Geoscience, Global Studies, History, Health, Indigenous Studies, Interdisciplinary, Japanese, Jazz Studies, Korean, Marketing, Mathematics, Music, Music Foundations, Philosophy, Physics, Political Science, Psychology, Religion, Social Sciences, Social Work, Sociology, Spanish…

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve (ou avoir **19 ans**)
- prouver un **niveau d'anglais avancé (IELTS 6.0)**
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **4 mois** avant la date de départ souhaitée.

Les tarifs

Voir p.21.

Les points forts

- À Victoria, vous êtes au coeur de l'une des plus belles régions du Canada et dans l'une des villes les plus agréables à vivre !
- Possibilité de travailler 20h / semaine grâce à votre visa étudiant.
- Avec plus 1.000 étudiants venus de 70 pays différents, le Camosun College connaît les besoins et les attentes des étudiants internationaux. Un département spécialisé est à leur disposition pour les accompagner durant leur scolarité et les aider à s'intégrer au mieux. De nombreuses activités et excursions sont proposées : l'idéal pour faire des rencontres !
- Des enseignements adaptés au marché du travail : plus de 91% des étudiants diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois à la fin de leurs études au Camosun College.

Toronto / Vancouver

FORMATION PROFESSIONNELLE + JOB

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

DURÉE	Un semestre ou une année scolaire
DÉPART	Janvier ou août

Le programme

Au cœur de la cosmopolite Toronto ou de l'incontournable Vancouver, profitez d'une formule innovante qui vous offre une combinaison idéale : formation professionnelle + job rémunéré. Dans un premier temps, vous suivez une formation de qualité au sein d'un établissement canadien réputé avec, à la clé, l'obtention d'un diplôme reconnu sur le marché du travail. Vous avez ensuite l'opportunité de mettre en pratique les compétences acquises durant votre formation dans le cadre d'un job rémunéré dans le milieu de l'hôtellerie-restauration.

1/ Première partie : Formation professionnelle (20 à 24 semaines)

Vous commencez votre programme par 20 à 24 semaines de cours. À raison de 20h par semaine, vous acquérez des compétences essentielles dans la relation clients dans des domaines aussi variés que l'évènementiel, l'accueil, la vente, le service dans l'hôtellerie-restauration… Vous bénéficiez de l'expérience de professionnels de grands groupes lors de séminaires organisés par l'école : TD Bank, Four Seasons Hotels & Resorts, Louis Vuitton, Mercedes-Benz, Porsche... Profitez-en pour glaner des conseils pratiques et vous créer un carnet d'adresses. Une étape de plus dans la recherche du job idéal ! Chaque semaine, vous suivez également des cours préparatoires au TOEFL, un test d'anglais standardisé reconnu dans le monde entier.

2/ Deuxième partie : Job rémunéré (de 20 à 24 semaines)

La deuxième partie de votre expérience consiste à mettre en pratique les connaissances et compétences professionnelles acquises durant votre formation par le biais d'un job rémunéré. Notre partenaire se charge d'organiser au minimum 2 entretiens d'embauche avec des recruteurs locaux. La majorité des placements se font dans le secteur de l'hôtellerie-restauration (job rémunéré au salaire minimum canadien : $11 CAD/h). Vous avez également l'opportunité de travailler dans un autre domaine d'activité : il vous faudra alors effectuer les recherches par vous-même et négocier votre salaire.

Le logement

Vous pouvez choisir d'organiser vous-même votre logement ou opter pour un logement chez l'habitant en chambre individuelle et pension complète.

Vous avez le choix entre **3 formules** pour ce programme :

- **Service Excellence for Business Diploma :** 24 semaines + 24 semaines job
- **Service Essentials for Business Diploma :** 20 semaines + 20 semaines job
- **Service Excellence for Business Certificate :** 24 semaines + 2 semaines job (*)

(*) Dans le cadre de la formule Service Excellence for Business Certificate, la 2e partie du programme n'est pas un job. Vous mettez malgré tout en pratique les connaissances assimilées pendant votre période de formation avec 2 semaines de bilan pendant lesquelles vous exploitez vos acquis par le biais de la préparation d'une présentation orale.

Les conditions de participation

- avoir un niveau d'anglais équivalent à un **IELTS 4.5** ou passer un **test d'anglais en ligne**
- avoir **18 ans** minimum
- avoir au minimum le **bac**
- passer une **interview de sélection** avec l'institution canadienne
- avoir un minimum de **25h d'expérience professionnelle** dans une fonction liée au service client
- fournir un **CV** et une **lettre de recommandation** d'un employeur ou d'un superviseur
- rédiger une **lettre de motivation** pour recevoir la bourse "Diversity Scholarship" et réduire sensiblement le coût de votre programme
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **3 mois** avant la date de départ souhaitée.

***NOTE** : Votre niveau d'anglais est inférieur au niveau demandé ? Pas de panique ! Contactez-nous pour que nous évaluions ensemble les possibilités. Vous pouvez par exemple suivre des cours d'anglais supplémentaires à Toronto ou Vancouver avant de participer à ce programme.*

Les tarifs

Voir p.21.

Les points forts

- Votre visa vous permet d'obtenir un permis de travail dès votre arrivée au Canada et donc de trouver un job dès le début de votre programme ! (sous réserve de l'accord du service de l'immigration canadienne)
- Vous obtenez un diplôme reconnu à l'issue de votre formation
- Vous pouvez accéder à des bourses qui réduisent considérablement le prix du programme.

Détail de la formule Service Excellence for Business Diploma

24 weeks

8 weeks	6 weeks	6 weeks	4 weeks	24 weeks
CANADIAN WORKPLACE ESSENTIALS 80 HOURS CUSTOMER SERVICE SKILLS 80 HOURS	HOSPITALITY SERVICE EXCELLENCE 60 HOURS HOTEL SERVICE EXCELLENCE 60 HOURS	SALES SERVICE EXCELLENCE 60 HOURS EVENT PLANNING SERVICE EXCELLENCE 60 HOURS	LEADERSHIP SKILLS 40 HOURS HUMAN RESOURCES SKILLS 40 HOURS	**PRACTICUM** 480 HOURS PRACTICUM REVIEW 5 HOURS

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN AUSTRALIE

UNE QUALITÉ DE VIE INDÉNIABLE ET DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES DE QUALITÉ

Depuis le Vieux Continent, l'Australie a des airs de terre promise avec ses paysages de rêve, son climat ensoleillé et ses métropoles dynamiques à l'atmosphère *relax*, sans oublier un marché de l'emploi des plus prospères. Tous ces atouts, ainsi que la qualité de son système académique, font de l'Australie une destination de plus en plus prisée des étudiants internationaux. L'Australie compte 43 universités (40 publiques, une privée, et deux internationales) et plus de 1.200 *Vocational Education and Training* (VET). Ces institutions supérieures sont gérées par les différents États australiens et proposent des formations professionnalisantes de qualité notamment grâce à de nombreuses interactions avec le monde de l'entreprise. Au terme d'une formation dans un VET, les étudiants reçoivent un diplôme reconnu au niveau national.

Pourquoi choisir l'Australie ?

- La qualité de vie : climat ensoleillé, atmosphère *friendly* et *relax*, économie prospère…
- Les étudiants peuvent travailler à mi-temps (20h/semaine) pendant la période scolaire et à temps plein pendant les vacances : la solution idéale pour financer vos études !
- Le choix des cursus : 22.000 programmes de cours différents dans plus de 1.000 institutions supérieures.

QU'EST-CE QU'UN VET ?

Les VET (Vocational Education and Training) sont des institutions supérieures australiennes. Contrairement aux universités, les enseignements qui y sont dispensés se veulent plus pratiques et professionnalisants. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences permettant une insertion rapide dans le monde du travail ou un accès à l'université pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études.

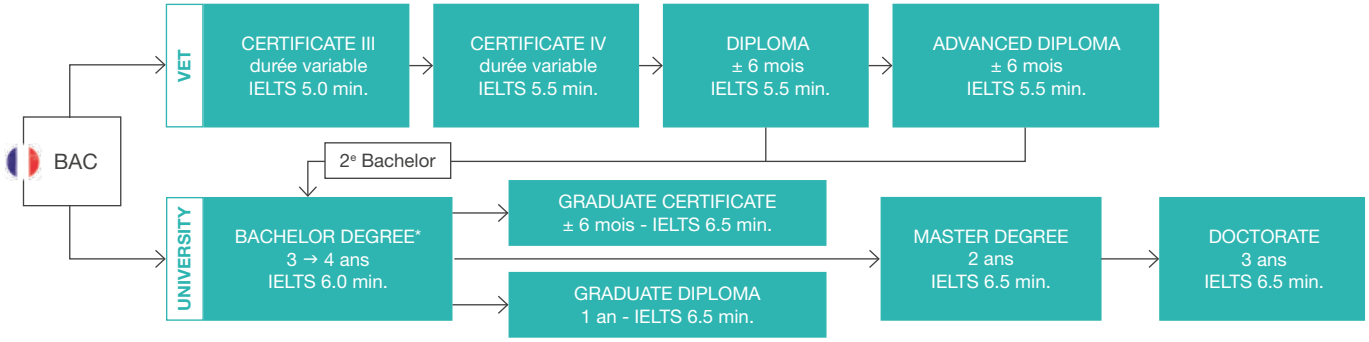

* Certains établissements VET proposent des *Bachelor Degrees*

UNE QUESTION ? 04 72 40 40 04
01 48 06 26 26 - INFO@WEP.FR
ENVIE DE NOUS RENCONTRER ?
VOIR "SÉANCES INFO" SUR WWW.WEP.FR

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

Melbourne / Brisbane

ACADEMIA 21

DURÉE	À partir de 28 semaines
DÉPART	Février, mai, juillet ou octobre

Le programme

Établissement reconnu par le gouvernement australien, Academia 21 est un VET qui accueille aussi bien des étudiants australiens que des étudiants internationaux (plus de 50 nationalités s'y côtoient). À Melbourne ou à Brisbane, vous suivez un programme de cours dans l'un des 3 départements d'Academia 21 : *Business, Community Service* et *Hospitality*. Si votre niveau d'anglais n'est pas suffisant, vous avez la possibilité de suivre des cours d'anglais à Academia 21 avant d'intégrer le cursus choisi.

Le logement

Nous proposons le logement chez l'habitant, en chambre individuelle et pension complète. Vous avez également la possibilité de trouver votre logement par vous-même.

Les cours académiques

Exemples de formations disponibles :

- ***Certificate IV*** *in Business* (28 semaines)...
- ***Diploma*** *of Business* (50 semaines), *Marketing and Communication* (50 semaines)...
- ***Certificate III*** *in Commercial Cookery* (50 semaines)...

Les conditions de participation

- avoir **18 ans** minimum
- être **diplômé de l'enseignement secondaire** et pouvoir fournir la copie et la traduction du diplôme et des relevés de notes
- avoir un **niveau IELTS 5.5 minimum** (ou équivalent) ou réussir le test d'anglais du partenaire dans nos bureaux
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Voir p.21.

Formule conseillée :
UNIVERSITY EXPERIENCE
(p.3)

Sydney / Melbourne

ACADEMY OF INFORMATION TECHNOLOGY

DURÉE	À partir de 15 semaines
DÉPART	Toute l'année (6 départs par an)

Le programme

Découvrez l'*Australian way of life* au cœur de la vibrante Sydney ou de la cosmopolite Melbourne, améliorez votre niveau d'anglais et suivez une formation de qualité dans un secteur en plein boom : le numérique. Quelle que soit la destination que vous choisissez, vous profitez des infrastructures ultramodernes des 2 campus de AIT pour un programme d'*Introduction* (un trimestre), un *Diploma* (2 à 3 trimestres) ou un *Bachelor* (2 à 3 ans).

Le logement

Vous avez le choix entre le logement chez l'habitant (demi-pension) ou en résidence. Vous avez également la possibilité de trouver votre logement par vous-même.

Les cours académiques

Exemples de formations disponibles :

- ***Introduction*** *to Digital Design* (1 semestre), *Interactive Media* (1 semestre), *Information Technology* (1 semestre)
- ***Diploma*** *of Digital Design* (2 semestres), *Interactive Media* (2 semestres), *Software Development* (1 an)
- ***Bachelor*** *of Information Technology* (2 ans), *Interactive Media* (2 ans), *Digital Design* (2 ans)

Quel que soit le cursus choisi, vous suivez entre 16h et 20h de cours par semaine.

Les conditions de participation

- avoir **18 ans** minimum
- être **diplômé de l'enseignement secondaire** et pouvoir fournir la copie et la traduction du diplôme et des relevés de notes
- avoir un **niveau IELTS 5.5** ou équivalent (avancé) pour les *Introductions* et pour les *Diplomas* ou **IELTS 6.0** pour les *Bachelors*
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **3 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Voir p.21.

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN

GRANDE-BRETAGNE

PROFITEZ D'UN LARGE CHOIX DE CURSUS ET DE L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE BRITANNIQUE

La Grande-Bretagne a beau être proche, la vie universitaire y est très différente de celle du reste de l'Europe ! En plus des cours traditionnels, vous suivrez des ateliers et des séminaires et serez amené à travailler en groupe plus fréquemment que chez nous. Autre particularité : chaque étudiant est suivi par un "mentor", un référent qui sera là pour vous épauler. En dehors des salles de cours, vous aurez la possibilité de découvrir la vie sur un authentique campus *British* (la plupart des étudiants logent directement sur le campus) où votre temps libre sera rythmé par des activités sportives, de nombreux évènements et une vie sociale intense !

Pourquoi choisir la Grande-Bretagne ?

- La possibilité de financer vos études grâce à un prêt accordé par le gouvernement britannique : le *student loan.*
- La proximité du monde de l'entreprise : de nombreux cursus universitaires proposent des partenariats avec des entreprises. Les cours eux-mêmes sont souvent donnés par des intervenants extérieurs issus du milieu professionnel.
- La reconnaissance au niveau international des diplômes des universités anglaises.

LE *STUDENT LOAN*

ÉTUDIEZ MAINTENANT, REMBOURSEZ PLUS TARD !

Tous les étudiants de l'Union Européenne peuvent bénéficier s'ils le souhaitent d'un *student loan* : **un prêt couvrant la totalité de leurs frais de scolarité** (£9.250 GBP par an en moyenne en Grande-Bretagne). Ce prêt est proposé par une organisation gouvernementale anglaise : la *Student Loans Company*.

Vous ne commencez à rembourser votre emprunt que lorsque vous commencez à travailler (avec un emploi rémunéré plus de £21.000 GBP par an, soit environ 24.000 €).

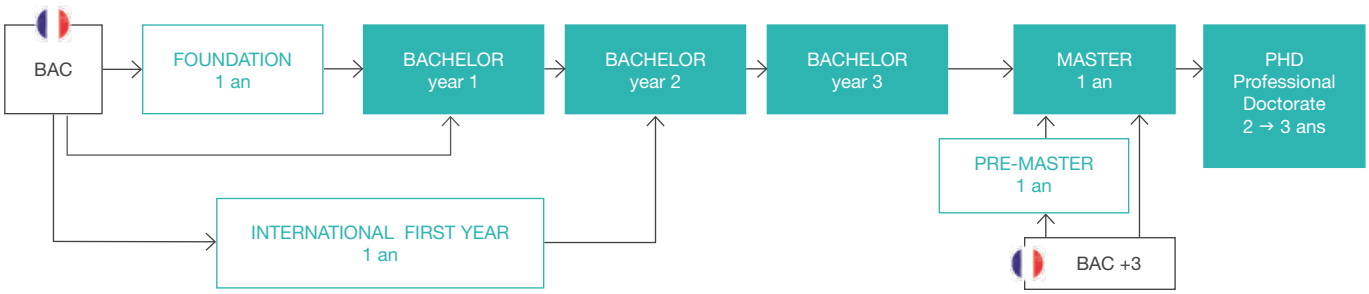

UNE QUESTION ? 04 72 40 40 04
01 48 06 26 26 - INFO@WEP.FR
ENVIE DE NOUS RENCONTRER ?
VOIR "SÉANCES INFO" SUR WWW.WEP.FR

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE UCAS

→ *UCAS ASSISTANT*

UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

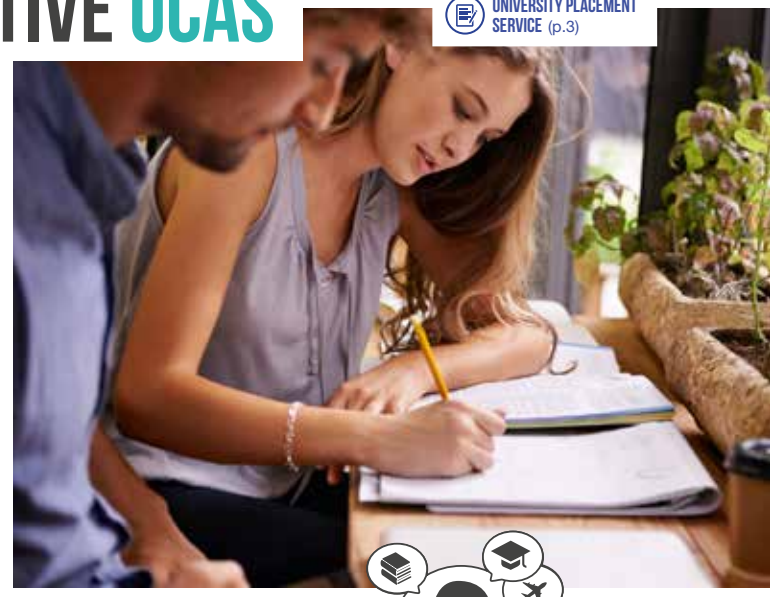

UCAS (Universities and Colleges Admissions Service) est une organisation anglaise qui gère l'ensemble des candidatures des jeunes qui postulent dans une université en Grande-Bretagne. C'est un passage obligé pour tout étudiant qui souhaite intégrer un diplôme de niveau *Bachelor* (ou inférieur).

Ce système, qui centralise toutes les demandes d'admission des candidats pour les transférer aux diverses universités présente un énorme avantage : **il vous permet de postuler à plusieurs universités ou à plusieurs cursus** (5 candidatures maximum) **via un dossier unique, en une fois et sans supplément**. Il peut se révéler complexe, surtout pour les étudiants étrangers !

WEP est officiellement accrédité par UCAS :
grâce à l'aide personnalisée de nos conseillers spécialisés, vous mettez toutes les chances de votre côté pour que votre dossier soit accepté.

Vous souhaitez postuler pour des études en Grande-Bretagne ?

Nous sommes présents à vos côtés pour vous aider tout au long du processus :

1/ Définition de votre projet
Nous analysons avec vous vos envies et vos besoins, tout en considérant votre profil académique et votre niveau linguistique (test de langue gratuit) afin de déterminer quelles sont vos meilleures opportunités ! Ensemble, nous considérons de nombreux éléments pour trouver la formation qui vous ressemble : environnement d'études, budget (et la possibilité de trouver un job étudiant sur place), niveau de l'université, situation géographique, attentes académiques et professionnelles…

2/ Constitution du dossier UCAS
Nous vous assistons dans cette étape cruciale et nous assurons ensemble de la conformité des différents documents à fournir : *personal statement*, lettre de recommandation, profil académique…

3/ Transfert de votre dossier complet à UCAS par votre conseiller WEP.

4/ Démarches complémentaires
Recherche de logement, réservation de transports et transferts ou encore dépôt de candidature au *Student Loan* (un prêt étudiant très avantageux proposé par une organisation gouvernementale anglaise)… Nous pouvons également vous aider pour toutes ces démarches complémentaires qui se feront suite à la confirmation de votre inscription.

5/ Assistance WEP
Une fois sur place et pendant toute la durée de votre programme, votre conseiller sera toujours disponible en cas de question ou de problème.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un **niveau avancé** en anglais
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Voir p.21.

Quelle formule choisir ?

Nous vous proposons 2 formules différentes :

La formule UNIVERSITÉS PARTENAIRES

est prévue pour les étudiants qui souhaitent postuler exclusivement dans une ou plusieurs universités partenaires WEP (voir la liste complète des universités sur wep.fr).

Le + : Nous connaissons sur le bout des doigts les offres de formation de ces universités et leurs points forts : l'assurance d'une véritable expertise !

La formule STANDARD

vous permet de profiter de l'assistance de WEP afin d'évaluer vos possibilités et de réaliser votre dossier UCAS, optimisant ainsi vos chances d'être accepté dans l'université de vos rêves !

Le + : Vous pouvez choisir n'importe quelle formation et n'importe quelle université ! Nous vous aiderons à faire le bon choix sur base de votre profil et de vos attentes.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Leicester
DE MONTFORT UNIVERSITY

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre ou janvier

Les cours académiques

En plus des dizaines de ***Bachelors*** et ***Masters***, la De Montfort University vous propose 6 ***Foundation certificates*** dans de nombreux domaines (*Art & Design, Business & Law, Sciences, Pharmacy, Engineering and Computing, Media*), 2 ***First Years*** (*Business & Management et Engineering & Computing*) et plusieurs ***Pre-masters*** en *Art & Design* ou *Business* et *Engineering*.

Le logement

Le logement n'est pas inclus. Cependant, De Montfort University offre une grande variété de logements étudiants à proximité ou sur le campus, en résidence ou en appartement, à partir de £500 GBP par mois.

L'université

Au cœur de Leicester, ville étudiante dynamique du centre de l'Angleterre, De Montfort University vous accueille sur l'un des campus les plus modernes du pays ! Avec son excellente réputation et son approche professionnalisante des études, elle vous garantit une formation de qualité reconnue sur le marché du travail.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 5.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à De Montfort University vous coûtera entre £5.000 GBP et £12.500 GBP.

Les points forts

- DMU fait partie des 25 meilleures universités de Grande-Bretagne pour le taux d'embauche de ses étudiants.
- Leicester ce sont 2 universités et 40.000 étudiants, pour une une ambiance jeune et dynamique à seulement 1h15 de Londres.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Coventry
COVENTRY UNIVERSITY

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre ou janvier

Les cours académiques

Vous pourrez choisir votre programme de ***Bachelor*** ou de ***Master*** parmi près de 300 sujets différents dans des domaines variés : *Business & Law, Engineering, Environment and Computing, Art, Design and Humanities,* ou *Health and Life Sciences*. Une dizaine de ***Foundation Years*** sont également disponibles.

Le logement

Le logement n'est pas inclus. Cependant, Coventry University offre une grande variété de logements étudiants à proximité du campus, en résidence ou en appartement, à partir de £400 GBP par mois.

L'université

Coventry University est l'une des 15 meilleures universités de Grande-Bretagne. Ses diplômes sont reconnus et appréciés sur le marché du travail : 95% des étudiants décrochent un emploi dans les 6 mois qui suivent la fin de leurs études ! Situé à 15 minutes de Birmingham et à 1h de Londres, le campus de Coventry est ultramoderne et tout équipé : supermarché, cafés, cinéma, installations sportives… C'est aussi un campus multiculturel et dynamique : plus de 140 nationalités s'y côtoient !

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 6.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à Coventry University vous coûtera entre £6.250 GBP et £11.100 GBP.

Les points forts

- Élue "University of the Year" par le Time Higher Education Magazine.
- Un 2e campus au coeur de Londres.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Colchester

UNIVERSITY OF ESSEX

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Octobre ou janvier

Les cours académiques

Outre les centaines de ***Bachelors*** et ***Masters*** qu'elle propose, la University of Essex ce ne sont pas moins de 22 ***Foundation certificates*** dans de nombreux domaines (*Accounting, Electronics, Mathematics, Law, Finance, Drama, Business…*), 2 ***First Years*** (*Business* ou *Economics*) et 19 ***Pre-masters***. Vous trouverez forcément le cursus qui vous correspond !

Le logement

Vous logez sur le campus où vous avez le choix entre une vingtaine d'options, en résidence ou en maison d'étudiants, à partir de £325 GBP par mois.

L'université

La University of Essex compte parmi les meilleures de Grande-Bretagne. Elle est située en périphérie de Colchester, sur la côte est de l'Angleterre, à seulement 45 minutes en train du centre de Londres. Répartie sur 3 campus modernes qui accueillent plus de 10.000 étudiants, la University of Essex offre un environnement d'études dynamique et agréable, pour une vraie plongée dans la vie étudiante locale ! Visez l'excellence et découvrez le *Essex spirit* : l'esprit de cohésion et de fierté qui anime les étudiants de cet établissement réputé.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 5.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à l'University of Essex vous coûtera entre £4.900 GBP et £18.500 GBP.

Les points forts

- Dans le top 5 des universités de Grande-Bretagne pour les Sciences Sociales et dans le top 20 pour l'excellence de son pôle Recherches.
- Essex est la 21e université la plus internationale au monde.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Winchester

UNIVERSITY OF WINCHESTER

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre

Les cours académiques

À l'université de Winchester, vous avez le choix parmi une centaine de ***Bachelors*** et ***Masters*** dans 4 départements principaux : *Business*, *Arts*, *Education* et *Social Sciences*. Fondée en 1840, l'université est particulièrement réputée dans les domaines suivants : *Law*, *Journalism*, *Education Studies* et *Childhood, Youth and Community Studies*.

Le logement

Le bureau du logement propose de nombreuses options sur le campus ou à l'extérieur, avec ou sans repas... Vous trouverez forcément l'option qui vous correspond, à partir de £470 GBP par mois.

L'université

Winchester est une ville médiévale à l'atmosphère chaleureuse située dans le sud de l'Angleterre. Sur un campus où se mêlent parfaitement bâtiments historiques et constructions récentes, vous êtes à 2 pas du centre-ville, à 20 minutes de Southampton et des plages de la côte, et à 1h de Londres. Avec 7.000 étudiants, dont près de 1.000 étudiants internationaux, l'université de Winchester vous garantit des rencontres enrichissantes et une vie étudiante des plus animées !

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 6.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à l'University of Winchester vous coûtera entre £5.000 GBP et £12.000 GBP.

Les points forts

- Ville économiquement dynamique qui compte de nombreuses *start-ups* et qui offre d'excellentes opportunités de jobs étudiants.
- En 2016, l'université a été classée 10e meilleure d'Angleterre pour l'excellence de ses enseignements (The Times & The Sunday Times).

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Sheffield

UNIVERSITY OF SHEFFIELD

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre

Les cours académiques

Réputée dans tout le pays pour la qualité de ses formations en sciences, sciences politiques ou ingénierie civile, l'université de Sheffield propose plus de 300 programmes de cours répartis dans 5 facultés : *Faculty of Arts and Humanities, Faculty of Engineering, Faculty of Medicine, Dentistry and Health, Faculty of Science* et *Faculty of Social Sciences.*

Le logement

En plein centre-ville ou en périphérie, avec ou sans repas, vous profitez d'un grand choix de logements à un prix abordable (à partir de £440 GBP par mois) et offrant un accès facile aux 4 campus de l'université.

L'université

Découvrez l'esprit de communauté de Sheffield en intégrant une des nombreuses organisations étudiantes ! Que vous soyez fan de sport ou de théâtre, vous trouverez le club qui vous correspond pour combiner au quotidien vos cours et vos passions. Comptant parmi les plus grandes villes du pays, Sheffield est la destination idéale pour ceux qui souhaitent profiter du dynamisme d'une métropole à moindre coût et sans stress.

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 6.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à l'University of Sheffield vous coûtera entre £6.500 GBP et £21.250 GBP.

Les points forts

- 13e meilleure université de Grande-Bretagne (2017 Times Higher Education World University Rankings).
- Ville étudiante prisée et dynamique où le coût de la vie est 10% moins élevé que la moyenne nationale.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

High Wycombe

BUCKINGHAMSHIRE NEW UNIVERSITY

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre

Les cours académiques

La "Bucks New University" mérite amplement sa réputation d'université jeune et dynamique ! Son credo ? Aider les étudiants à cibler leurs intérêts et leur donner les moyens de les exploiter dans leur carrière future. Structurée en 2 départements, la *Faculty of Society & Health* et la *Faculty of Design, Media and Management,* elle propose une offre variée de cursus, tous orientés vers les besoins et exigences du monde professionnel.

Le logement

Le bureau du logement propose de nombreuses options sur les 3 campus ou à l'extérieur, avec ou sans les repas, à partir de £465 GBP par mois.

L'université

À proximité de Londres, les 3 campus de Bucks University vous garantissent une vie sociale trépidante, rythmée par les nombreux clubs étudiants, les évènements sportifs et les activités culturelles. Sans oublier toutes les infrastructures ultramodernes à votre disposition : studio de théâtre et de danse, studio photo, simulateur de vol, installations sportives, bibliothèque, laboratoire informatique, bars et cafés…

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 6.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à Buckinghamshire New University vous coûtera entre £7.250 GBP et £11.000 GBP.

Les points forts

- 3 campus pour correspondre à vos attentes et à votre budget.
- L'université compte parmi les 50 meilleures du pays pour le secteur de l'hôtellerie et ses cursus en design (textile et fashion) font partie des 10 meilleurs.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Birmingham

BIRMINGHAM CITY UNIVERSITY

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre ou janvier

Les cours académiques

Vous profitez de méthodes éducatives innovantes et orientées vers la pratique et l'insertion professionnelle, notamment grâce à une équipe de professeurs en lien permanent avec les réalités du monde du travail. Les quelques 500 cursus sont répartis dans les départements suivants: *Art & Design, Built Environment, Business, Computing, Education, Engineering, English, Health, Law, Media, Music* et *Theatre and Social Sciences*.

Le logement

L'université dispose d'une large gamme de logements, sur le campus ou dans le centre-ville, selon vos envies et votre budget (à partir de £540 GBP par mois).

L'université

Birmingham City University combine à la perfection enseignements de qualité et vie étudiante des plus animées ! La 2e plus grande ville du pays est aussi la plus jeune d'Europe : elle accueille plus de 65.000 étudiants. Au niveau des équipements, l'université met un point d'honneur à rester à la pointe de la technologie avec des investissements réguliers : bâtiments modernes, studio photo, d'enregistrement, salle de concert…

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 6.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à Birmingham City University vous coûtera entre £5.900 GBP et £13.900 GBP.

Les points forts

- Une agence pour l'emploi qui aide les étudiants à trouver un job, sur le campus ou à l'extérieur.
- Ville de dimension internationale avec des possibilités de divertissements presque infinies, à seulement 1h20 de Londres en train.

Formule conseillée : UNIVERSITY PLACEMENT SERVICE (p.3)

Londres

MIDDLESEX UNIVERSITY

DURÉE	À partir d'une année scolaire
DÉPART	Septembre ou janvier

Les cours académiques

Art and Design, Business, Health and Education, Law, Media and Performing Arts et *Science and Technology* : quelle que soit l'orientation choisie, vous profitez de l'innovation académique et de l'orientation professionnalisante des études, qui sont les deux valeurs fondamentales de l'université. Sans oublier l'atmosphère résolument multiculturelle, avec 140 nationalités représentées sur le campus.

Le logement

Le bureau du logement propose de nombreuses options, dans l'une des 4 résidences universitaires (sur le campus ou à quelques minutes à pied) ou en appartement privé, à partir de £590 GBP par mois.

L'université

La Middlesex University occupe les locaux d'un ancien *college* typiquement *british* situé à quelques arrêts de métro du centre de Londres. Le campus, récemment rénové, est équipé de nombreuses infrastructures : centres artistiques, laboratoires, immense bibliothèque ouverte 24/7... L'idéal pour combiner un cursus de qualité tout en découvrant la vie étudiante unique de l'une des villes les plus fascinantes au monde !

Les conditions de participation

- avoir **17 ans** minimum
- avoir **terminé ses études secondaires** au moment du départ et en fournir la preuve
- avoir un niveau **IELTS 6.0.** Un niveau supérieur peut être requis en fonction du programme choisi
- avoir complété la procédure d'inscription au moins **2 mois** avant la date de départ souhaitée

Les tarifs

Une année de cours à Middlesex University vous coûtera entre £5.750 GBP et £16.000 GBP.

Les points forts

- Élue 2e meilleure *modern university* de Londres (The Times, 2015)
- Un vrai campus à Londres, à 25 minutes du centre.
- 91% des diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois.

VOTRE AVENTURE EN PRATIQUE

QUAND S'INSCRIRE ?

Le plus tôt, c'est le mieux ! En fonction du pays et du type de programme, la procédure d'inscription varie entre 2 mois et 9 mois !

AVANT L'INSCRIPTION

1. Contactez un de nos conseillers afin de déterminer ensemble le programme le mieux adapté à votre profil et à vos attentes.

2. Testez votre niveau d'anglais via un test en nos bureaux, en ligne, ou un test officiel tel que l'IELTS ou le TOEFL.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Connectez-vous sur **www.wep.fr**
- Dans la barre de recherche de la page d'accueil, choisissez l'option "Étudier à l'université" et définissez les critères de votre programme
- Sélectionnez le programme de votre choix dans la liste de résultats, puis cliquez tout simplement sur le bouton "Devis / Réservation"
- Vous effectuez un versement de 100€
- Vous recevez par email votre dossier d'inscription

Dés l'acceptation de votre dossier par l'établissement d'enseignement supérieur, nous nous chargeons de réserver votre logement, votre vol, vos transferts et assurances en fonction des options que vous avez choisies. Nous vous transmettons également les documents et/ou informations nécessaires à l'obtention d'un éventuel visa.

Bon à savoir : *Vous devrez en général nous fournir les documents suivants : un relevé bancaire prouvant des fonds suffisants, une copie et une traduction officielle de votre diplôme et de vos résultats, une lettre de motivation et une copie de votre passeport.*

Une question, une difficulté ? Avant et pendant, WEP est disponible pour vous et vos parents. Nous disposons même d'une permanence d'urgence 24h/24.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- À l'inscription : versement de 100€
- À l'acceptation : versement de 25%
- Solde : 3 versements de 25% avant le départ

ET APRÈS ?

Savez-vous que de multiples possibilités s'offrent à vous si vous souhaitez rester à l'étranger une fois votre programme d'études supérieures WEP achevé ? Pourquoi pas poursuivre votre cursus ou intégrer un autre établissement qui propose des formations complémentaires comme un *Bachelor* ou un *Master* ?

COMMENT CHOISIR MA DESTINATION ?

	ÉTATS-UNIS	CANADA	AUSTRALIE	GRANDE-BRETAGNE
J'aimerais pouvoir suivre une grande variété de cours afin de découvrir différents domaines d'études et de mieux orienter le choix définitif de mon cursus à mon retour en France	●●●●●	●●●●○	●○○○○	●●○○○
Au terme de mon programme, je souhaite pouvoir intégrer un établissement réputé sur place afin d'y poursuivre mes études	●●●●●	●●○○○	●○○○○	●●●●○
Mon but est de suivre une formation professionnalisante de type court qui m'apportera des connaissances pratiques	●●●○○	●●○○○	●●●●●	●○○○○
Je voudrais pouvoir trouver facilement un job sur place	●●○○○	●●●●○	●●●●●	●●●●○
Je souhaite commencer mon programme le plus rapidement possible	●●●○○	●●●○○	●●●●○	●●●○○
J'ai besoin de suivre des cours d'anglais avant de me lancer dans des études académiques dans un établissement anglophone	●●●○○	●●●●○	●●●●○	●●○○○
Je cherche un programme flexible au niveau des dates de départ et de la durée des cours proposés	●○○○○	●●●○○	●●●●○	●●○○○
Je souhaite obtenir un diplôme reconnu (*Bachelor* ou *Master)*	●●●○○	●●●●○	●○○○○	●●●●●
Je recherche un cursus flexible qui me permettra de changer d'orientation durant mes études si je me rends compte que la formation choisie n'est pas faite pour moi	●●●●●	●●●●●	●○○○○	●●○○○

CONDITIONS FINANCIÈRES

ÉTATS-UNIS

	Durée	Logement	Tarifs
Diablo Valley College			
Community College Experience	1 semestre scolaire	sans logement	5.740 €
		en résidence (chambre double)	9.740 €
	1 année scolaire	sans logement	10.280 €
		en résidence (chambre double)	17.710 €
Anglais + Community College Experience	16 semaines + 1 semestre scolaire	sans logement	11.140 €
		en résidence (chambre double)	18.570 €
Santa Barbara City College			
Community College Experience	1 semestre scolaire	sans logement	5.400 €
		en maison d'étudiant (chambre double)	10.780 €
	1 année scolaire	sans logement	9.810 €
		en maison d'étudiant (chambre double)	19.580 €
CSU San Barnardino			
University Experience	1 trimestre scolaire	sans logement	4.660 €
		en résidence (chambre double)	6.360 €
	1 semestre scolaire	sans logement	8.140 €
		en résidence (chambre double)	12.060 €
	1 année scolaire	sans logement	11.730 €
		en résidence (chambre double)	17.320 €
Bachelor (1e année)	4 ans	sans logement	15.520 €
		en résidence (chambre double)	21.110 €

INCLUS : Cours académiques • logement et repas (tels que choisis, si applicable) • droits d'inscription • frais administratifs • assurance maladie obligatoire • assistance locale • taxes diverses.

- **Diablo Valley College** : 15 crédits de cours, cours de langue (si applicable).
- **Santa Barbara City College** : 12 crédits de cours
- **CSU San Bernardino** : 12 crédits de cours

NON-INCLUS : Transport A/R et transfert (ceux-ci peuvent être organisés pour vous) • frais d'inscription en ligne de $55 USD (Santa Barbara City College uniquement) • matériel scolaire • dépenses personnelles • frais de passeport et de visa • assurance voyage et/ou annulation (celles-ci peuvent être souscrites pour vous).

CANADA

	Tarifs
University Placement Service	
College - Partenaires	340 €
University - Partenaires	680 €
College - Standard	1.090 €
University - Standard	1.430 €

INCLUS : Conseils personnalisés de votre conseiller WEP pour définir le cursus et l'université qui vous correspondent • Test d'anglais WEP pour évaluer votre niveau • Assistance administrative à la réalisation du dossier • Frais administratifs • Taxes diverses • Suivi et assistance WEP pendant toute la durée de votre programme.

NON-INCLUS : *Application fees* aux *colleges*/universités sélectionnés • Frais de scolarité au *college* ou à l'université • transport A/R • transfert • matériel scolaire • logement et repas • dépenses personnelles • frais de passeport et de visa • assurance voyage et/ou annulation (celles-ci peuvent être souscrites pour vous).

	Durée	Logement	Tarifs
Camosun College			
Community College Experience	1 semestre scolaire	sans logement	5.920 €
	1 année scolaire	sans logement	10.960 €
Formation professionnelle + job			
Service Excellence Certificate	24+2 semaines	sans logement	4.726 €
		chez l'habitant (pension complète)	9.232 €
Service Excellence Diploma	20+20 semaines	sans logement	4.318 €
		chez l'habitant (pension complète)	11.010 €
Service Excellence Diploma	24+24 semaines	sans logement	5.024 €
		chez l'habitant (pension complète)	12.965 €

INCLUS : Cours au *college* tels que décrits • frais d'inscription • frais administratifs de WEP et du correspondant local • logements et repas tels que décrits (si applicable) • taxes diverses assistance locale • assistance dans les démarches d'obtention du visa.

NON-INCLUS : Transport A/R et transfert (ceux-ci peuvent être organisés pour vous) • cours de langue • matériel scolaire (environ $600 CAN par semestre) • frais de passeport et de visa ($150CAN) • dépenses personnelles • assurance voyage et/ou annulation (celles-ci peuvent être souscrites pour vous).

AUSTRALIE

	Durée	Logement	Tarifs
Academy of Information Technology			
Introduction to Digital Design	15 semaines	sans logement	6.140 €
		chez l'habitant	9.390 €
Diploma of Digital Design	31 à 34 semaines*	sans logement	12.140 €
		chez l'habitant	18.500 €**
Bachelor of Information Technology	100 à 103 semaines*	sans logement	36.140 €
		chez l'habitant	55.900 €***
Academia 21			
Certificate IV in Business	28 semaines	sans logement	2.940 €
Diploma of Business	50 semaines	sans logement	5.540 €
Diploma of Marketing and Communication	50 semaines	sans logement	5.540 €
Certificate III in Commercial Cookery	50 semaines	sans logement	9.000 €

INCLUS : Cours au *college* tels que décrits • droits d'inscription • frais administratifs • matériel scolaire (Academia 21) • logement et/ou repas tels que décrits (optionnels) • assistance locale • taxes diverses.

NON-INCLUS : Transport A/R et transfert (ceux-ci peuvent être organisés pour vous) • matériel scolaire (AIT) • frais de passeport et de visa • dépenses personnelles • assurance voyage et/ou annulation (celles-ci peuvent être souscrites pour vous).

* en fonction des dates de départ
** prix pour 31 semaines
*** prix pour 100 semaines

GRANDE-BRETAGNE

	Durée	Tarifs
UCAS Assistant		
Universités partenaires	N/A	100 €
Standard	N/A	495 €

INCLUS : Conseils personnalisés de votre conseiller WEP • test d'anglais WEP • droits d'inscription UCAS (£24) • assistance administrative à la réalisation du dossier UCAS et pour vos autres démarches (logement, assurances, *Student Loan*...) • frais administratifs • taxes diverses • suivi et assistance pendant toute la durée de votre programme.

NON-INCLUS : Droits d'inscription de l'université • transport A/R • transfert • matériel scolaire • logement et repas • dépenses personnelles • frais de passeport et de visa • assurance voyage et/ou annulation (celles-ci peuvent être souscrites pour vous).

Ces prix sont donnés à titre indicatif sur base des tarifs 2016/2017. Retrouvez tous les prix, programmes et combinaisons possibles sur notre site www.wep.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET DE VENTE DE SÉJOURS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (PRESTATIONS DE SERVICES).

WEP, RCS n° B 492 012 372 RCS LYON dont le siège social est situé 12 quai Saint-Antoine, 69002 LYON, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 120.000 €. Titulaire de la Licence n° LI-069-07-0001. Garant du vendeur : SCHNEIDER SECURITIES LTD, 4/4a Bloomsbury Square, WC1A-2RP, London (UK). Assurance du vendeur : Gan Eurocourtage - Siège social : 4-6 avenue d'Alsace - 92033 La Défense Cédex. WEP propose au Participant les programmes d'études supérieures tels que décrits (sous réserve d'erreurs d'impression) dans ses brochures et sur son site Internet. Les prestations de services définies par la brochure et par le site sont acceptées comme satisfaisant aux obligations d'information préalables à la charge de WEP.

Caractéristiques essentielles du programme
WEP offre à ses contractants les programmes de placement en études supérieures tels que décrits (sous réserve d'erreurs d'impression) dans la brochure et sur le site Internet sans que les parties ne puissent se distraire de quelque façon que ce soit du projet académique et culturel qui est mis en oeuvre. Les prestations de services définies par la brochure et par le site sont acceptées comme satisfaisant à l'obligation pour WEP de modéliser au mieux de ses moyens l'information, l'assistance et le placement proposé à ses contractants, hors toute obligation de résultat ou mandat de représentation ou de surveillance. Le projet éducatif et culturel impose que le participant se conforme strictement aux lois des lieux de transit ou de séjour. Dans le cadre de sa mission, WEP ne répond ni de la force majeure ni d'une faute ou d'un fait quelconque qui engage la responsabilité civile ou pénale du participant qui en supporte seul toutes les conséquences directes ou indirectes.

Respect du programme
En cas de violation des règles du contrat, du programme et/ou du séjour par le participant ou s'il quitte le programme, le contrat est immédiatement résilié à ses torts. Le participant s'engage alors à quitter le lieu de séjour (campus, logement) dans les 5 jours et le pays d'accueil dans les délais imposés par le service d'immigration local. Le participant n'a droit à aucun remboursement de la part de WEP. Il s'engage à garantir et indemniser WEP et ses correspondants locaux contre toute suite dommageable quelconque de son comportement. Il s'engage également à s'acquitter du remboursement intégral des éventuelles bourses WEP dont il aurait pu bénéficier. Les voyages des personnes et des choses ainsi que les formalités administratives y afférentes (visa, passeport, documents sanitaires...) sont régis par les lois, règlements en vigueur en la matière et constituent un prescrit impératif pour le contractant. La réservation des titres de transport (si applicable) est faite pour les dates et suivant les prescriptions du billet sans qu'il ne puisse être justifié de raisons quelconques au remboursement en cas de non-utilisation.

Organisateur / Responsabilité
- WEP est responsable à l'égard du Participant de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient exécutées par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. WEP ne saurait être tenue responsable en tout ou partie de l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat dès lors qu'elle est soit imputable soit au Participant, soit à un cas de Force Majeure.
- Les séjours et/ou cours sont organisés par des prestataires locaux. Le prestataire qui accepte l'étudiant sera mentionné dans les documents de voyage que le participant recevra au moins 7 jours avant son départ. Dans le cadre des programmes d'études supérieures, l'acceptation finale d'un candidat est exclusivement déterminée par le(s) *college*(s), l'(es) université(s) ou l'(es) établissements d'enseignement supérieur sélectionné(s) par le participant. L'acceptation initiale par l'un de ces établissements peut être remise en cause et annulée (aux frais du participant) par le(s) établissement(s) s'il(s) estime(nt) que le candidat ne respecte pas les conditions d'admission (par exemple en cas de fausses déclarations sur le niveau de langue, le niveau des études…). Le fait d'être accepté par un établissement pour un trimestre, un semestre ou une année ne garantit pas au participant qu'il pourra continuer ses études, au delà de cette période, dans l'établissement fréquenté. Ceci est déterminé par l'établissement sur base de ses propres critères d'admission sur lesquels WEP n'a aucune influence.
- WEP ne peut être tenu responsable de l'impossibilité à assurer des prestations contractuellement prévues en raison de la défaillance des prestataires de service dans le pays d'accueil, de la compagnie d'aviation, de la compagnie d'assurance ou en cas d'une force majeure, d'un conflit, de troubles ou d'un événement échappant à son contrôle. WEP est exonéré de toute responsabilité généralement quelconque quant aux conséquences directes ou indirectes en cas de guerre, révolution, troubles civils ou politiques, émeutes, grève, épidémie, pandémie, quarantaine ou catastrophes naturelles ou nucléaires. Lorsque des circonstances de ce type surviennent avant le départ, entravent la bonne exécution du séjour et/ou créent un risque de mettre en péril la sécurité et/ou la santé du participant, WEP n'est tenu à aucun remboursement ou dédommagement généralement quelconque.
- Les photos et/ou témoignages repris dans la brochure, sur le site ou dans tout autre document, sont non contractuels.
- WEP ne peut être tenu responsable d'un refus de visa par les autorités du pays d'accueil.
- Les témoignages, photos et autres documents, quelle que soit la forme ou le support, qui concernent, mentionnent ou présentent l'étudiant dans le cadre de son séjour ou de l'organisation de son séjour, peuvent être utilisés à des fins promotionnelles, quelle que soit la forme ou le support de telles actions.
- Il est de votre responsabilité de fournir à WEP une adresse de courrier électronique valide et consultée régulièrement (notamment par les représentants légaux si le participant est mineur d'âge), car les documents (ne nécessitant pas d'être en format original) vous seront transmis par courrier électronique. Seules les communications par courrier postal ou par courrier électronique font foi. Les communications par l'intermédiaire de réseaux sociaux, chat ou services de messagerie ont un caractère informel et non contractuel.

Prix du programme, procédure d'inscription
- Droits d'inscription d'un montant de 100 euros à verser au moment de la réservation.
- Prix du programme choisi à acquitter comme suit : acompte de 25 % dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de confirmation de sélection et solde en 3 versements de 25 % avant le départ.
- Tout paiement est entendu au grand comptant et ce, à chacune des échéances de versements.
- Tous les paiements devant être reçus avant la remise des documents nécessaires à l'obtention du visa (si applicable), les échéances varient en fonction du programme et de la destination. Celles-ci seront confirmées dans la lettre de confirmation de sélection. Le respect des échéances constitue une condition impérative de l'exécution de ses obligations par WEP.
- Tout défaut ou retard de paiement de tout ou partie des acomptes et/ou versements entraîne de plein droit et sans mise en demeure :
  a) Une majoration de la somme due de 15 % à titre de clause pénale sans que cette somme ne puisse être inférieure à 100 €.
  b) Un intérêt conventionnel de 12 % l'an.
  Le tout, sans préjudice du droit de WEP de poursuivre la réparation intégrale du dommage encouru. En cas de non paiement dans les délais, WEP se réserve en outre le droit de suspendre le programme, les conséquences étant à charge du/des cocontractant(s).
- Sauf indication contraire, les prix ne comprennent pas : assurance voyage obligatoire • assurance annulation facultative • transport A/R • argent de poche (couvrant vos loisirs, déplacements, fournitures scolaires, excursions...) • matériel scolaire • frais d'inscription aux examens officiels (TOEFL, IELTS,...) • transfert de l'aéroport au lieu de séjour • frais de passeport ou de visa • dans certains cas le logement (veuillez bien lire la page de description du programme qui vous intéresse) • caution éventuelle pour le logement.
- Les tarifs sont exclusivement valables pour les ressortissants de l'Union Européenne. Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Sont seuls valables, les tarifs publiés sur le site au moment de l'inscription en ligne. Les tarifs de WEP ont été déterminés en fonction des services fournis par des prestataires locaux en devise étrangère, par exemple mais pas limités à : placement, logement, assistance, transferts, frais d'inscription et de scolarité (qui peuvent être modifiés à tout moment par les établissements d'enseignement supérieur qu'ils soient publics ou privés), assurances... En cas de modification significative de l'une ou l'autre de ces données, WEP se réserve le droit de modifier ses tarifs après inscription et au plus tard 30 jours avant le départ du participant. Si ces augmentations dépassent 10 % du prix du séjour, le participant est en droit d'annuler son inscription. Les versements déjà effectués sont alors remboursés.
- WEP se réserve le droit d'appliquer le tarif correct ou d'annuler unilatéralement une réservation s'il apparaît que le prix et/ou la description du ou des séjour(s) et/ou des options éventuellement associées sont erronément indiqués sur le site suite à une défaillance technique ou une erreur humaine.

Délai d'inscription, passeport & visa
Inscrivez-vous dès que possible pour garantir votre place. WEP peut parfois accepter des inscriptions de dernière minute mais les possibilités dépendront des places encore disponibles, des délais de placement (variables selon la formule choisie) mais aussi des exigences en matière d'entrée sur le territoire (passeport, visa,…).
Pour un séjour dans un pays de l'Union Européenne, la carte d'identité suffit si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne. Pour tout séjour dans un pays en dehors de l'Union Européenne, vous avez besoin d'un passeport.

Les règles concernant les visas varient en fonction du pays visité, de la durée du séjour et du type de programme effectué sur place. WEP vous transmettra, après confirmation de votre réservation, les informations détaillées sur la procédure à suivre dans le cas où une demande de visa est nécessaire.

Veillez donc à prévoir un délai suffisamment long entre votre date de réservation et votre date de départ afin d'avoir le temps d'effectuer ces démarches. L'obtention d'un passeport ou d'un visa pouvant prendre plusieurs semaines, WEP pourrait se voir dans l'incapacité de confirmer votre réservation si le délai d'inscription est trop court.

Attention : si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne, vous devez vous renseigner vous-même auprès du consulat du pays que vous souhaitez visiter afin de connaître les conditions d'entrée sur le territoire (passeport et/ou visa).

Annulation
▸ **annulation du fait du Participant** : En cas d'annulation par le participant ou ses représentants légaux, une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible est due à WEP. Elle s'élève à 25 % du montant total du voyage sélectionné en cas d'annulation plus de 6 mois avant le départ, 50 % en cas d'annulation entre 6 et 3 mois avant le départ, 75% entre 3 mois et quinze (15) jours avant le départ et 100% pour toute annulation moins de quinze (15) jours avant le départ. En toute hypothèse, WEP est autorisé à compenser ces indemnités avec les sommes encaissées par elle, qui ont un caractère indemnitaire à son égard. Afin de vous prémunir en cas d'annulation, WEP vous propose une assurance annulation. Cette assurance annulation couvre l'annulation pour raisons médicales (à l'exception des troubles d'ordre psychologiques), décès (y compris parent jusqu'au 2e degré), échec scolaire, redoublement, refus du visa, licenciement économique d'un des parents... (voir détails sur notre site). Le montant de cette assurance annulation s'élève à 3,9 % du montant total du séjour (avec un minimum de quinze (15) €). Après le départ du participant aucun montant n'est remboursable en cas d'interruption du séjour, quelle qu'en soit la raison. Lorsqu'un participant contracte une assurance annulation auprès de WEP celle-ci couvre (dans la limite des conditions générales de la police d'assurance) la formule choisie telle qu'elle a été réservée au moment de la souscription de l'assurance annulation. Si le transport A/R fait partie intégrante du forfait réservé, il est couvert par l'assurance annulation au même titre que le séjour. Si les titres de transports et/ou des services complémentaires sont réservés séparément (exemples non exhaustifs : assurance voyage, transferts…), ils ne sont pas couverts par l'assurance annulation. Le participant a la possibilité de contracter une assurance annulation séparée pour les titres de transport réservés auprès de WEP. Si le participant réserve un titre de transport auprès d'une autre agence de voyages, l'assurance annulation pour couvrir ce titre de transport doit être contractée auprès de cette autre agence.
▸ **annulation du fait de WEP** : En cas d'annulation de la sélection par WEP avant la confirmation de l'admission définitive, WEP rembourse toutes les sommes déjà payées. En cas d'annulation de l'inscription par WEP après la confirmation de l'admission définitive, WEP s'engage à rembourser les sommes déjà versées et à indemniser les dommages matériels (uniquement) subis par le participant du chef de cette annulation.

Modifications
▸ **Modifications du fait du Participant** : Toute modification du programme avant le départ n'est possible qu'avec l'accord de WEP et en toutes hypothèses, ne pourra donner lieu à un remboursement quelconque. Les frais occasionnés par les modifications demandées seront intégralement à charge du participant.
▸ **Modification du fait de WEP :** Avant le départ : lorsque, avant le départ, un événement extérieur s'impose à WEP et le met dans l'obligation de modifier un lieu de séjour ou des prestations essentielles, celui-ci informera le participant dès que possible. Ce dernier aura la faculté d'accepter la modification, ou de résilier le contrat. Le participant devra faire connaître son choix dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la notification.
Après le départ : lorsque, après le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, WEP s'efforcera de proposer au participant des prestations équivalentes ou supérieures, sans supplément de prix.

Divers
- WEP est tributaire des réglementations et législations, entre autres scolaires, d'immigration, d'accès au territoire etc, en vigueur dans le pays, la région et/ou le district scolaire d'accueil ainsi que de la stabilité géopolitique et diplomatique de ces pays, régions et/ou districts. Si ces réglementations, législations, stabilité géopolitique ou diplomatique, devaient évoluer pendant la période d'organisation du séjour ou pendant le séjour tel que, empêchant la réalisation ou la continuation dudit séjour ou le rendant dangereux, WEP ne pourra être tenu responsable.
- Tout participant donne expressément l'autorisation à WEP de communiquer (à la discrétion de WEP) avec ses parents, même s'ils sont non-cocontractants de WEP, sur tout élément ou évènement généralement quelconque, de nature à influer sur le bon déroulement du programme, et ce, avant, pendant ou après l'exécution dudit programme.
- En cas d'arrivée tardive dans le pays d'accueil ou en cas d'absence durant le programme choisi, aucun remboursement ne sera accordé.
- Dans le cas où le participant obtient un titre de transport par l'intermédiaire de WEP, il reconnaît que ce sont les conditions générales et particulières de la compagnie de transport qui s'appliquent. Le participant comprend qu'il doit utiliser tous les tronçons par avion/train/bus/bateau repris sur le titre de transport et respecter, dans l'intégralité, l'itinéraire fixé par la compagnie de transport. Dans le cas contraire, le participant s'expose à un "no show" (non-présentation) et donc à une annulation de son titre de transport par la compagnie.
- Les voyages ne sont jamais accompagnés, sauf indication contraire.
- Durée des cours/nombre de cours : le nombre d'heures de cours varie en fonction de l'établissement et de la destination choisie. Ceux-ci peuvent être modifiés sans préavis par l'établissement d'études supérieures (par exemple une université publique qui devrait adapter ses programmes suite à des réformes imposées par le gouvernement local)
- Visa/avis aux voyageurs : WEP vous renseigne sur les différentes législations relatives au visa pour la destination choisie. Cependant il est possible que les autorités du pays visité changent les règles d'admission entre-temps. Vous êtes dès lors responsable de vérifier la validité de la procédure auprès du consulat du pays visité. Il est également fortement recommandé de suivre les conseils et avis de voyage disponibles sur le site du Ministère des Affaires Étrangères.
- Matériel didactique : le matériel didactique est non inclus sauf mention contraire dans le devis. Les fournitures scolaires, le matériel scolaire personnel, les frais scolaires annexes (photocopies, accès la bibliothèque du campus…) ne sont pas compris sauf mention contraire. Tous ces frais varient selon les écoles.
- Placement chez l'habitant (si celui-ci est prévu dans le programme sélectionné) : il est courant que le placement chez l'habitant demande beaucoup de temps à organiser, les détails du logement peuvent donc être envoyés quelques jours seulement avant le départ.
- Assurance voyage/annulation : Vous avez l'obligation de disposer d'une assurance voyage couvrant les maladies/accidents/rapatriement et R.C. WEP recommande également une assurance annulation. WEP vous propose, moyennant supplément une assurance voyage complète ainsi qu'une assurance annulation. Voir conditions détaillées sur www.wep.fr.
- La signature du formulaire d'inscription (ou sa soumission par Internet) et le versement des droits d'inscription signifient l'adhésion totale à ces conditions générales.
- La durée du programme est mentionnée pour chaque formule. WEP se réserve le droit d'organiser votre départ avant ou après la date prévue si cela est nécessaire à la bonne organisation du programme ou, si nous organisons votre transport et que les disponibilités des compagnies de transport l'imposent.

Litiges
En cas de problème ou de plainte, le Participant et/ou ses représentants doivent prévenir WEP, immédiatement, par courrier électronique ou par voie postale afin que WEP fasse le nécessaire, dans la mesure de ses moyens, pour trouver une solution dans les plus brefs délais. Toutes les réclamations émises par le Participant après son retour ne pourront être prises en compte que s'il est prouvé que WEP a bien été averti d'un manquement éventuel et que WEP a eu la possibilité d'intervenir. Toutes réclamations émises par le Participant doivent être introduites par courrier recommandé avec A/R adressé au siège social de WEP dans les trois (3) mois calendaires à compter de la fin du séjour.

REPRODUCTION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES R. 211-5 À R. 211-13 DU CODE DU TOURISME

Article R.211-14
Les dispositions des articles R. 211-5 à R. 211-13 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L. 211-1.

Article R.211-5
Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L. 211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-6
Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3. Les repas fournis ;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-10 ;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
14. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R.211-7
L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-8
Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. Le nombre de repas fournis ;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-10 ;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-6 ;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
    a. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
    b. Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R211-6.

Article R.211-9
L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-10
Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-11
Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R. 211-6, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-12
Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-13
Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R.211-6.

WEP EST LABELLISÉ

LE CONTRAT QUALITÉ DE L'OFFICE

L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES ET ÉDUCATIFS

Le Contrat Qualité s'applique aux

- Séjours linguistiques de courte durée
- Voyages scolaires éducatifs
- Séjours de longue durée
- Séjours au pair
- Écoles de langue
- Jobs et stages en entreprise à l'étranger
- Séjours éducatifs et culturels de vacances à l'étranger

CONTRÔLE ET GARANTIE
des critères de qualité concernant

- les voyages
- l'encadrement
- le choix des familles d'accueil et des lieux d'hébergement
- l'enseignement, la sélection des professeurs
- le confort, la sécurité et l'équipement des locaux
- l'organisation et le bon déroulement des séjours
- le respect des prestations annoncées.

CONCILIATION

L'Office a mis en place une commission de conciliation paritaire, en charge du suivi de la satisfaction des participants ou des clients. Cette commission est composée de professionnels, de représentants de deux grandes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE, et d'associations de consommateurs agréées.

WEP s'engage à respecter les termes du Contrat Qualité de L'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs, élaboré avec les principales fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées. L'Office bénéficie du soutien du Ministère chargé de la Jeunesse.

Le présent contrat est signé entre L'Office et ses membres actifs, organismes de séjours linguistiques et éducatifs.
L'OFFICE • 8 rue César Franck - 75015 Paris • T 01 42 73 36 70 • F 01 42 73 38 12
infos@loffice.org • www.loffice.org • Association loi 1901

DES PROGRAMMES ÉDUCATIFS POUR TOUS !

SÉJOURS LINGUISTIQUES
juniors / jeunes / adultes

VOLONTARIAT
à partir de 15 ans

JOBS / STAGES / AU PAIR
à partir de 18 ans

TOUR DU MONDE
à partir de 18 ans

PROGRAMMES SCOLAIRES À L'ÉTRANGER
à partir de 15 ans

ACCUEIL

WWW.WEP.FR

BESOIN D'INFORMATIONS POUR VOTRE PROJET À L'ÉTRANGER ?

Rencontrez un de nos conseillers spécialisés près de chez vous !

Toutes les villes et toutes les dates sur www.wep.fr, rubrique "Séances Info"

04 72 40 40 04 • 01 48 06 26 26 **info@wep.fr**

LE CONTRAT QUALITÉ

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

NOS BUREAUX

WEP Paris : Cour Saint-Joseph - 5 rue de Charonne 75011 Paris - Tél. : 01 48 06 26 26

WEP Lyon : 12 quai Saint-Antoine - 69002 Lyon Tél. : 04 72 40 40 04

WEP Lille : Tél. : 03 20 78 79 98

WEP Rennes : Tél. : 02 30 32 13 57

WEP Toulouse : Tél. : 05 81 18 03 32

HEURES D'OUVERTURE

Consultez notre site à la rubrique "Plan d'accès / Horaires"

Imprimé sur papier recyclé

Licence n°Li-069-07-001
Atout France n°IM069110028

REJOIGNEZ-NOUS

WEP France
@wepfrance
WEP World
WEP France
WEP France
@WEPworld
blog.wep.fr